
1. Product and Company Identification

Product Name: Professional Oxy Triple Action Formula
Product Number: 5150, 5151, 5160, 5161
Chemical Formula: Mixture
Product Use: Carpet, Rug and Upholstery Cleaner
Manufactured for: 24-Hour Emergency Phone Numbers:
Rug Doctor, LLC Prosar (Medical) 1 866-303-6951
PO Box 867145 Chemtrec (US) 1 800-424-9300 acct 2808
Plano TX 75086 Chemtrec (Int'l) 1 703-527-3887
1-800-784-3628, SDS@RugDoctor.com
www.RugDoctor.com

2. Hazard Identification

This product is labeled in accordance with regulations administered by the Consumer Product Safety Commission (CPSC). The use pattern and exposure in the workplace are generally not consistent with those experienced by consumers. The requirements of the Occupational Safety and Health Administration applicable to this SDS differ from the labeling requirements of the CPSC and, as a result, this SDS may contain additional health hazard information not pertinent to consumer use and not found on the product label.

GHS Classification:

Eye irritant (Category 2B), H320

GHS Label Elements:

Pictogram None

Signal word Warning

Hazard statement(s)

H320 Causes eye irritation

Precautionary statement(s)

P102 Keep out of reach of children.

P305 + P351 If in eye: rinse cautiously with water for several minutes.

P337 + P313 If eye irritation persists: get medical advice/attention.

3. Composition Information on Ingredients

<u>Ingredient</u>	<u>Percent</u>	<u>OSHA PPM</u>	<u>ACGIH PPM</u>	<u>CAS Number</u>
C9- C11 Alcohol Ethoxylate	≤ 5	None Established	None Established	68439-46-3
Hydrogen Peroxide	≤ 2.5	1ppm	1ppm	7722-84-1
Exact percentages of composition has been withheld as a trade secret				

4. First Aid Measures

Eye: Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Get medical attention if irritation develops or persists.

Skin: Wash skin with water. Remove contaminated clothing.

4. First Aid Measures, continued

Ingestion: If swallowed, do NOT induce vomiting. Give a glass of water. Call a physician or poison control center immediately. Never give anything by mouth to an unconscious person.

Inhalation: Remove affected person to fresh air. Get medical attention if person has difficulty breathing or irritation develops or persists.

5. Fire Fighting Measures

Flash Point: None at or below 212°F.

Flammability: None.

Extinguishing Media: Use water, water fog, CO₂, dry chemicals or foam.

Fire and Explosion Hazards: None.

Fire Fighting Equipment: Fire fighters should wear self-contained breathing apparatus and protective clothing.

6. Accidental Release Measures

Small Spills: Absorb and wipe up or rinse away with water.

Large Spills: Contain spilled product with sand or other absorbent material. Place in an appropriate container for disposal. Wash area with water.

Waste Disposal: Follow all local, state and federal regulations for large spills

7. Handling and Storage

Handling: Use only as directed. Avoid contact with eyes. Wash hands before eating.

Storage: Store Out Of Reach Of Children. Keep container tightly closed when not in use.

8. Personal Protection

Respiratory Protection: Not required under conditions of use.

Protective Gloves: Not required under conditions of use.

Eye Protection: Not required under conditions of use.

Ventilation: Not required under conditions of use.

9. Physical and Chemical Properties

Appearance: Clear water white liquid

Odor: Characteristic Fragrance

Boiling Point 760 mm Hg: 212°F

Solubility in Water: Complete

Specific Gravity: 1.0

pH: 5.9- 6.9

Percent VOC: 0%

10. Stability and Reactivity

Chemical Stability:	Stable
Conditions to Avoid:	None known.
Incompatibility:	Strong oxidizing agents.
Hazardous Decomposition:	None known
Hazardous Polymerization:	Will not occur

11. Toxicological Information

Ingestion:	The oral LD50 is greater than 5 g/ kg in rats.
Inhalation:	The inhalation LC50 is greater than 20 mg/ L for one-hour exposure for laboratory animals.
Skin:	Not a primary dermal irritant (rabbit).
Eye:	An ocular irritant (rabbit).

The toxicity information listed above is based on the results of acute toxicological studies, per FHSA protocols, on a very similar predecessor formula. The differences between this formula and the predecessor formula would not be expected to significantly alter the toxicological attributes of the formulation covered in this document.

12. Ecological Information

Aquatic Toxicity:	This mixture is not classified as an acute or a chronic environmental hazard.
Environmental Effects:	Product is expected to rapidly disperse in the aquatic environment.

13. Disposal Consideration

Disposal of Product:	Disposal methods must comply with all Federal, State or Provincial, and local laws and regulations.
Disposal of Packaging:	Disposal methods must comply with all Federal, State or Provincial, and local laws and regulations.

14. Transportation Information

HMIS Hazard Rating:	Health: 1	Fire: 0	Reactivity: 0
Hazard Rating Scale: 0=Insignificant; 1=Slight; 2=Moderate; 3=High; 4=Extreme			
49 CFR (GRD):	Not regulated		
IATA (AIR):	Not regulated		
IMDG (OCN):	Not regulated		
TDGR (Canadian GND):	Not regulated		
ADR / RID:	Not regulated		
MEXICO (SCT):	Not regulated		



15. Regulatory Information

U.S. EPA SARA Reporting Requirements: This product does not contain any substances subject to the reporting requirements of SARA Title III Section 302 and Section 313.

U.S. EPA SARA 311/ 312 Hazards: None

U.S. EPA TSCA Inventory Status: All chemical substances of this product are listed on the TSCA inventory or are otherwise exempt from inventory status.

U.S. EPA CERCLA Reportable Quantity (RQ): Hydrogen Peroxide: 454 kg (1000 lb)

Other U.S. Federal Requirements: This material does not contain any hazardous air pollutants. None of the components in this product are listed as priority pollutants under the CWA. None of the components in this product are listed as toxic pollutants under the CWA

California Prop 65: None of the chemicals in this product are listed.

State Criteria Lists: Hydrogen peroxide is on the following State criteria lists: MA, MN, NJ, NY, PA and RI.

DSL / NDSL: All of the components are listed.

Priority Substances List: None of the components are listed.

16. Other Information

The information herein is presented in good faith and believed to be accurate as of the effective date shown below. However, no warranty, expressed or implied, is given. Regulatory requirements are subject to change and may differ from one location to another. It is the buyer's responsibility to ensure that its activities comply with federal, state or Provincial, and local laws.

Effective Date: November 14, 2024

Supersedes: April 22, 2024

Prepared By: Rug Doctor

This SDS has been modified in the following sections: Model number

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit :	Formule Professionnelle Oxy Triple Action	
Numéro de produit :	5150, 5151, 5160, 5161	
Formule chimique :	Mélange	
Utilisation du produit :	Nettoyant pour tapis, moquettes et tissus d'ameublement	
Fabriqué pour :	Numéros de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 :	
Rug Doctor, LLC	Prosar (Médical)	1 866-303-6951
Case postale 867145	Chemtrec (États-Unis)	1 800-424-9300 compte 2808
Plano TX 75086	Chemtrec (International)	1 703-527-3887
1-800-784-3628, SDS@RugDoctor.com		
www.RugDoctor.com		

2. Identification des dangers

Ce produit est étiqueté conformément aux réglementations administrées par la Consumer Product Safety Commission (CPSC). Le mode d'utilisation et l'exposition sur le lieu de travail ne correspondent généralement pas à ceux rencontrés par les consommateurs. Les exigences de l'Occupational Safety and Health Administration applicables à cette FDS diffèrent des exigences d'étiquetage de la CPSC et, par conséquent, cette FDS peut contenir des informations supplémentaires sur les risques pour la santé qui ne sont pas pertinentes pour l'utilisation par le consommateur et qui ne figurent pas sur l'étiquette du produit.

Classification SGH :

Irritant pour les yeux (Catégorie 2B), H320

Éléments de l'étiquette SGH :

Pictogramme

Aucun

Mot d'avertissement

Avertissement

Mention(s) de danger

H320 Provoque une irritation des yeux

Conseil(s) de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P305 + P351 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

3. Composition Informations sur les ingrédients

Pourcentage	des ingrédients	OSHA PPM	ACGIH PPM	Numéro CAS
Éthoxylate d'alcool C9-C11	≤ 5	Aucun établi	Aucun établi	68439-46-3
Peroxyde d'hydrogène	≤ 2,5	1 ppm	1 ppm	7722-84-1

Les pourcentages exacts de la composition ont été retenus comme secret commercial

4. Mesures de premiers secours

Yeux : rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.

Peau : laver la peau à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

4. Mesures de premiers secours (suite)

Ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire boire un verre d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation : Transporter la personne affectée à l'air libre. Consulter un médecin si la personne a des difficultés à respirer ou si une irritation se développe ou persiste.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Aucun à ou en dessous de 212°F.

Inflammabilité : Aucune.

Moyens d'extinction : Utiliser de l'eau, de l'eau pulvérisée, du CO₂, des produits chimiques secs ou de la mousse.

Risques d'incendie et d'explosion : Aucun.

Équipement de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Petits déversements : absorber et essuyer ou rincer à l'eau.

Déversements importants : contenir le produit déversé avec du sable ou un autre matériau absorbant. Placer le produit dans un récipient approprié pour l'élimination. Laver la zone avec de l'eau.

Élimination des déchets : respectez toutes les réglementations locales, nationales et fédérales relatives aux déversements importants.

7. Manutention et stockage

Manipulation : Utiliser uniquement selon les instructions. Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains avant de manger.

Stockage : Conserver hors de portée des enfants. Garder le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. Protection personnelle

Protection respiratoire : Non requise dans les conditions d'utilisation.

Gants de protection : Non requis dans les conditions d'utilisation.

Protection des yeux : Non requise dans les conditions d'utilisation.

Ventilation : Non nécessaire dans les conditions d'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	Liquide blanc clair	
Odeur :	Parfum caractéristique	
Point d'ébullition 760 mm Hg :	212°F	
Solubilité dans l'eau :	Totale	
Densité :	1,0	
pH:	5,9- 6,9	
Pourcentage de COV :		0 %

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Stable	
Conditions à éviter :	Aucune connue.	
Incompatibilité :	Agents oxydants forts.	
Décomposition dangereuse :	Aucune connue	
Polymérisation dangereuse :	ne se produira pas	

11. Informations toxicologiques

Ingestion :	La DL50 orale est supérieure à 5 g/kg chez le rat.	
Inhalation :	La CL50 par inhalation est supérieure à 20 mg/L pour une exposition d'une heure pour les animaux de laboratoire.	
Peau :	Pas d'irritant cutané primaire (lapin).	
Yeux :	Irritant oculaire (lapin).	

Les informations sur la toxicité énumérées ci-dessus sont basées sur les résultats d'études toxicologiques aiguës, conformément aux protocoles de la FHSA, sur une formule précédente très similaire. Les différences entre cette formule et la formule précédente ne devraient pas modifier de manière significative les attributs toxicologiques de la formulation couverte dans ce document.

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique :	Ce mélange n'est pas classé comme un danger environnemental aigu ou chronique.	
Effets environnementaux :	Le produit devrait se disperser rapidement dans le milieu aquatique.	

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit :	Les méthodes d'élimination doivent être conformes à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques ou provinciales et locales.	
Élimination de l'emballage :	Les méthodes d'élimination doivent être conformes à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques ou provinciales et locales.	

14. Informations sur le transport

Évaluation des risques HMIS : Santé : 1 Incendie : 0 Réactivité : 0

Échelle d'évaluation des risques : 0 = Insignifiant ; 1 = Faible ; 2 = Modéré ; 3 = Élevé ; 4 = Extrême

49 CFR (GRD) :	Non réglementé
IATA (AIR) :	Non réglementé
IMDG (OCN) :	Non réglementé
RTMD (GND canadien) :	Non réglementé
ADR / RID :	Non réglementé
MEXIQUE (SCT) :	Non réglementé

15. Informations réglementaires

Exigences de déclaration SARA de l'EPA des États-Unis : Ce produit ne contient aucune substance soumise aux exigences de déclaration du titre III, section 302 et section 313 de la SARA.

Dangers SARA 311/312 de l'EPA américaine : Aucun

Statut de l'inventaire TSCA de l'EPA des États-Unis : Toutes les substances chimiques de ce produit sont répertoriées dans l'inventaire TSCA ou sont autrement exemptées du statut d'inventaire.

Quantité à déclarer (RQ) CERCLA de l'EPA des États-Unis : peroxyde d'hydrogène : 454 kg (1 000 lb)

Autres exigences fédérales américaines : Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux. Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme polluant prioritaire selon la CWA. Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme polluant toxique selon la CWA

Proposition 65 de Californie : aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié.

Listes de critères d'État : Le peroxyde d'hydrogène figure sur les listes de critères d'État suivantes : MA, MN, NJ, NY, PA et RI.

DSL / NDSL : Tous les composants sont répertoriés.

Liste des substances prioritaires : Aucun des composants n'est répertorié.

16. Autres informations

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessous. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Les exigences réglementaires sont sujettes à changement et peuvent différer d'un endroit à l'autre. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, étatiques ou provinciales et locales.

Date d'entrée en vigueur : 14 novembre 2024

Remplace : 22 avril 2024

Préparé par : Rug Doctor

Cette FDS a été modifiée dans les sections suivantes : Numéro de modèle